

Programme éducatif

Jouer c'est magique

Ce programme pédagogique a été développé et adapté au Québec à partir de l'approche éducative du *High/Scope Curriculum*. En application depuis 1994 dans les institutions de la petite enfance du Québec, ce programme vise le développement global de l'enfant et est basé sur l'apprentissage actif.

« Jouer c'est Magique » permet à l'enfant de développer : l'initiative, la curiosité, la créativité, l'autonomie et la responsabilité qui ont pour effet d'accroître la confiance en soi et l'estime de soi.

Ce programme est basé sur cinq principes:

1. L'enfant est un être unique

Chaque enfant possède des caractéristiques personnelles qui font de lui un être unique ayant un rythme personnel de développement. L'apprentissage actif permet donc à l'enfant de se développer dans le respect de son propre rythme.

2. Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

L'enfant met à contribution l'ensemble des composantes de son développement, soit les dimensions physique et motrice, intellectuelle, langagière, socio-affective et morale lorsqu'il interagit avec son environnement. Ces dimensions sont interreliées en ce sens que le développement de l'une touche nécessairement à d'autres.

3. L'enfant est le premier agent de son développement

Spontané, curieux et intéressé par ce qui l'entoure, l'enfant prend en charge ses expériences de jeu en manipulant, en s'exprimant et en identifiant les situations qui suscitent son intérêt et qui lui procurent du plaisir, de la satisfaction et du défi. Le personnel éducatif offre donc à l'enfant un milieu qui l'incite à échanger avec son environnement physique et humain qui lui permet d'agir de manière autonome.

4. L'enfant apprend par le jeu

Le jeu est un puissant levier d'apprentissage avec lequel l'enfant acquiert des connaissances tout en développant ses capacités à raisonner, créer et résoudre des problèmes. C'est à travers le jeu que l'enfant arrive à recréer le monde afin de mieux le comprendre. Jouer est une expérience essentielle et agréable à travers laquelle l'enfant se développe globalement.

5. La collaboration entre les parents et le personnel contribue au développement harmonieux de l'enfant.

Une collaboration entre les différents milieux et des relations positives entre les éducatrices et les parents contribuent fortement au développement harmonieux de l'enfant. Celui-ci s'adapte plus facilement s'il y existe un véritable partenariat.

Les conditions favorables à l'apprentissage actif sont:

- **l'environnement physique organisé**

Les locaux sont aménagés par coins de jeux identifiés. Cet aménagement respecte les besoins et intérêts des enfants et leur permet de faire des choix. Le matériel est à leur portée, les enfants connaissent ce qui est disponible et les règles d'utilisation ; ils deviennent

donc acteur de leur choix et de leurs jeux.

- **un horaire quotidien spécifique**

L'enfant trouve ses repères dans un environnement organisé mais également avec un horaire stable lui donnant ainsi un sentiment de sécurité lorsqu'il peut anticiper les types d'activités qui se dérouleront tout au long de la journée.

- **un style d'intervention démocratique**

L'éducatrice joue un rôle de soutien à l'apprentissage de l'enfant. La communication est ouverte et favorise les échanges.